



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 56333

Texte de la question

M. Jean-Luc Prél attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le dispositif relatif au versement des bourses accordées aux étudiants en institut de formation en soins infirmiers. Actuellement, un premier versement est effectué dans le mois qui suit le début de la rentrée, soit pour les IFSI, fin mars, le deuxième versement intervenant en juillet. Les difficultés financières survenant parfois à la fin de l'été, il lui demande en conséquence si une mensualisation des bourses ne pourrait pas être envisagée afin de permettre aux jeunes étudiants une meilleure gestion de leur budget.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prél](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56333

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 151